



**IC NOTICE N°053/2021/PNUD-BFA**

**Recrutement d'un (e) Consultant (e) chargé de l'évaluation finale du projet d'appui à la mise en œuvre du plan National de Développement Economique et Social (PA-PNDES 2017-2021)**

**Date : 24 novembre 2021**

**Pays : Burkina Faso**

**Nom du Projet : PA-PNDES 2017-2021**

**Durée de réalisation : 30 Jours**

**Lieu d'affectation : Ouagadougou**

Votre soumission devra être déposée à l'adresse suivante :

Par email : [offres.burkina@undp.org](mailto:offres.burkina@undp.org)

**Au plus tard : 08 décembre 2021 à 12 heures**

Les propositions, adressées à l'Operations Manager, doivent être envoyées à l'adresse e-mail ci-dessus indiquée, avec la mention « **IC NOTICE N°53-2021/PNUD -BFA**

**Recrutement d'un (e) Consultant (e) chargé de l'évaluation finale du projet d'appui à la mise en œuvre du plan National de Développement Economique et Social (PA-PNDES 2017-2021**

Les termes de références sont disponibles sur le site du PNUD Burkina à l'adresse :

[http://www.bf.undp.org/content/burkina\\_faso/fr/home/operations/procurement.html](http://www.bf.undp.org/content/burkina_faso/fr/home/operations/procurement.html)

La proposition technique devra comprendre : **Une brève présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission envisagée, une note de compréhension des TDRs, un curriculum vitae incluant au moins deux (02) références avec les adresses Emails.**

La proposition financière devra être élaboré suivant le format fourni en annexe.

Les demandes de clarifications devront être transmises uniquement par écrit à l'adresse suivante : [procurement.burkina@undp.org](mailto:procurement.burkina@undp.org).

**Contexte et Justification**

Le Burkina Faso est un pays situé en Afrique de l'Ouest avec une population estimée à 20 487 979 habitants en 2020 dont 51,7% de femmes. La population majoritairement jeune, a un âge moyen de 21,3 ans à la même année. Le taux de croissance annuel moyen de la population est de 2,93%. La majorité de la population notamment 73,7 % réside en milieu rural. Les secteurs de base de la production sont l'agriculture, l'élevage et les mines. Les principaux produits exportés sont l'or, le coton, les amandes de karité, le haricot vert et les cuirs et peaux.

Le PNDES a été mis en œuvre dans un contexte particulièrement difficile marqué par la persistance de la pauvreté avec un taux de 36,2% en 2018. En dépit de cette situation, le pays fait preuve de résilience avec une croissance moyenne de 5,5% sur la période 2016-2020. Cette croissance a été tirée par le poids des secteurs tertiaire (45,6%), primaire (32,2%) et secondaire (22,2%). L'inflation a été maîtrisée et contenue dans la norme communautaire de 3% avec une moyenne de 0,3%. Le contexte international a été marqué par des tensions géopolitiques, commerciales (USA et Chine) et la détérioration du cours des matières premières exportées. Au niveau national, le contexte a été marqué par les remous sociaux notamment dans l'administration publique, la survenue de la maladie à coronavirus et la persistance des attaques terroristes.

*Handwritten signature and initials*



En effet, depuis 2015, le pays fait face à des attaques terroristes. En plus de son extension sur le territoire, les attaques terroristes sont caractérisées par un éventail plus important de cibles. Au départ focalisé sur les forces de défense et de sécurité, elles se sont progressivement étendues aux écoles, aux champs, aux édifices religieux et aux marchés. Outre ce bilan humain important, les attaques et menaces ne sont pas sans conséquences sur la mise en œuvre du PNDES. Les effets directs les plus perceptibles portent notamment sur la gestion budgétaire, l'éducation, la réalisation des infrastructures, la santé et l'agriculture.

La sélection sera faite sur la base des critères notés sur 100 comme suit :

EVALUATION TECHNIQUE (max. 100 points)	Nombre de points
<b>1. Compréhension des tâches, clarté des objectifs et l'exhaustivité et la cohérence de l'approche aux TDR</b>	<b>20 points</b>
<b>2. Méthodologie et approche proposée</b>	<b>50 points</b>
Qualité et clarté de l'approche proposée / méthodologie	30
Qualité et clarté du plan de travail proposé	20
<b>3. Qualifications et compétence technique du candidat</b>	<b>30 points</b>
Pertinence et cohérence du profil du consultant par rapport au profil recherché	10
Pertinence de l'expérience du consultant (nombre de missions similaires déjà menées, expériences pertinentes pour la mission)	20
<b>EVALUATION TECHNIQUE - Total des Points</b>	<b>100</b>

Les propositions financières

La proposition financière est évaluée selon la formule suivante :

**Note financière A = [(Offre financière la moins disante) / Offre financière de A] x 30**

**Seuls les consultants ayant obtenu une note technique d'au moins 70 points/100, verront leurs offres financières ouvertes.**

**Cette note technique sera pondérée à 70% et la note financière pondérée à 30%.**

Le/la Consultant (e) fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire. Le/la Consultant (e) avec le cumul de notes (Technique pondérée + Financière) le plus élevé sera retenu pour la consultation.

Durée du contrat

La durée totale de la consultation est de **30 jours**

**NB : Les candidatures féminines sont fortement encouragées.**

Leon Badibanga  
Operations Manager

Signature :   


Date :



**1. CONTEXTE ET SITUATION**

Le Burkina Faso est un pays situé en Afrique de l’Ouest avec une population estimée à 20 487 979 habitants en 2020 dont 51,7% de femmes. La population majoritairement jeune, a un âge moyen de 21,3 ans à la même année. Le taux de croissance annuel moyen de la population est de 2,93%. La majorité de la population notamment 73,7 % réside en milieu rural. Les secteurs de base de la production sont l’agriculture, l’élevage et les mines. Les principaux produits exportés sont l’or, le coton, les amendes de karité, le haricot vert et les cuirs et peaux.

Le PNDES a été mis en œuvre dans un contexte particulièrement difficile marqué par la persistance de la pauvreté avec un taux de 36,2% en 2018. En dépit de cette situation, le pays fait preuve de résilience avec une croissance moyenne de 5,5% sur la période 2016-2020. Cette croissance a été tirée par le poids des secteurs tertiaire (45,6%), primaire (32,2%) et secondaire (22,2%). L’inflation a été maîtrisée et contenue dans la norme communautaire de 3% avec une moyenne de 0,3%.

Le contexte international a été marqué par des tensions géopolitiques, commerciales (USA et Chine) et la détérioration du cours des matières premières exportées. Au niveau national, le contexte a été marqué par les remous sociaux notamment dans l’administration publique, la survenue de la maladie à coronavirus et la persistance des attaques terroristes.

En effet, depuis 2015, le pays fait face à des attaques terroristes. En plus de son extension sur le territoire, les attaques terroristes sont caractérisées par un éventail plus important de cibles. Au départ focalisé sur les forces de défense et de sécurité, elles se sont progressivement étendues aux écoles, aux champs, aux édifices religieux et aux marchés.

Outre ce bilan humain important, les attaques et menaces ne sont pas sans conséquences sur la mise en œuvre du PNDES. Les effets directs les plus perceptibles portent notamment sur la gestion budgétaire, l’éducation, la réalisation des infrastructures, la santé et l’agriculture.

**2. Présentation du projet**

INFORMATIONS SUR LE PROJET/LA REALISATION	
Titre du projet/de la réalisation	Projet d’Appui à la mise en œuvre du Plan National de Développement Economique et Sociale (PNDES) 2017 - 2020
Numéro Atlas	Project Id : 00111189/ Award Id : 00112861
Produit et résultat institutionnel	Résultat 1 du Plan stratégique du PNUD (2018-2021) : « Les plans de développement, les politiques, les partenariats et les investissements intègrent l’Agenda 2030 et les ODD ».



	Effets 1 et 10 du Programme pays du PNUD qui sont respectivement « les structures nationales sont mieux outillées pour formuler, mettre en œuvre et suivre des politiques et programmes sectoriels en cohérence avec le PNDES et les ODD y compris les défis démographiques » et « les capacités des structures nationales sont renforcées en vue d'assurer une mobilisation et une gestion efficiente de l'aide au développement ».	
Pays	Burkina Faso	
Région	National (niveaux central, déconcentré et décentralisé)	
Date de signature du document de projet	11 septembre 2017	
Dates du projet	Démarrage : Août 2017	Fin prévue : 2021
Budget du projet	7 837 775 000 FCFA	
Dépenses engagées à la date de l'évaluation		
Source de financement	PNUD	
Agence d'exécution	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement (MINEFID)	

Le projet d'appui au à la mise en œuvre du Plan National de Développement Economique et Social (PA-PNDES), conçu au départ pour une durée de quatre ans (2017-2020), a démarré en 2018 avec une prolongation de 6 mois, soit une date d'achèvement au 31 juillet 2021. Le projet d'un budget total initial de 7 665 075 000 FCFA, est financé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la contrepartie nationale.

Le projet est une contribution à la réalisation des objectifs du PNDES, en particulier la réalisation des objectifs de l'axe I à savoir « réformer les institutions et moderniser l'administration ». Cette contribution est faite à travers la mise en place des conditions minimales pour l'atteinte desdits



objectifs et il repose sur les hypothèses que les objectifs du PNDES seraient rapidement atteints si les conditions suivantes sont remplies :

1. Les politiques publiques, projets et programmes découlant du PNDES sont bien formulés ;
2. La mise en œuvre des politiques publiques, des projets et programmes fait l'objet d'un suivi-évaluation efficace ;
3. La mise en œuvre des politiques publiques, projets et programmes est faite avec célérité et de façon transparente, en adressant efficacement les goulots d'étranglement liés à la fois à la passation des marchés et aux processus comptable et financier de la dépense ;
4. Des ressources suffisantes sont mobilisées pour le financement de la réalisation des objectifs du PNDES.

Le projet s'est fixé comme objectif global de contribuer à la réalisation des objectifs du PNDES à travers quatre composantes. Il vise l'atteinte des objectifs et résultats suivants :

COMPOSANTE	OBJECTIFS	RESULTATS
<b>Composante 1</b> : renforcement des capacités des structures et des acteurs en charge de la planification pour la formulation des politiques publiques, projets et programmes tenant compte des principes-clés de programmation	Accroître les capacités des structures et des acteurs en charge de la planification des ministères, des institutions et des collectivités afin de leur permettre de formuler des stratégies, des projets et programmes tenant compte des principes-clés de programmation	Les structures en charge de la planification des ministères, des institutions et les collectivités territoriales formulent des politiques publiques, projets et programmes pour la mise en œuvre du PNDES tenant compte des principes-clés de programmation
<b>Composante 2</b> : renforcement des capacités des structures et des acteurs en charge du suivi et de l'évaluation pour qu'ils assument efficacement leur rôle	Accroître les capacités des structures et des acteurs en charge du suivi et de l'évaluation des politiques, projets et programmes pour qu'ils assument efficacement leurs rôles	Les structures en charge du suivi et de l'évaluation des politiques publiques, des projets et programmes découlant du PNDES assument efficacement leurs rôles.
<b>Composante 3</b> : Amélioration de la célérité, de la transparence et du respect des bonnes pratiques dans la mise en œuvre des procédures de passation et d'exécution des marchés publics.	Assurer la célérité, la transparence et le respect des règles dans le processus et dans les procédures de passation et d'exécution des marchés publics pour une mise en œuvre efficace et efficiente des politiques publiques, des projets et programmes.	Les structures de la dépense publique assument leurs fonctions avec célérité, la transparence et le respect des bonnes pratiques des procédures de passation et d'exécution des marchés public en vue d'une bonne exécution des politiques publiques, des programmes et des projets.
<b>Composante 4</b> : appui à l'Etat et aux collectivités territoriales pour la mobilisation des ressources pour la réalisation des objectifs du PNDES.	Appuyer l'Etat et les collectivités territoriales dans la mobilisation des ressources nécessaires pour la réalisation des objectifs du PNDES.	L'Etat et les collectivités territoriales mobilisent les ressources nécessaires pour la réalisation des objectifs du PNDES.



Visant l'amélioration des conditions de vie des Burkinabé, le projet s'inscrit en droite ligne dans l'atteinte de la plupart des ODD et en particulier l'ODD 5 qui exhorte les Etats à « adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent », l'ODD 16 sur la justice, la paix et des institutions efficaces et transparentes et l'ODD 17 « renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser ». Le projet contribue aussi à l'atteinte des objectifs du PNDES, en particulier la réalisation des objectifs de l'axe1 à savoir « réformer les institutions et moderniser l'administration ».

Le projet s'inscrit également dans la dynamique du résultat 1 du plan stratégique du PNUD (2018-2021) à savoir « Les plans de développement, les politiques, les partenariats et les investissements intègrent l'Agenda 2030 et les ODD ». De façon plus spécifique, le projet contribue à la réalisation des effets 1 et 10 du programme pays du PNUD qui sont respectivement « les structures nationales sont mieux outillées pour formuler, mettre en œuvre et suivre des politiques et programmes sectoriels en cohérence avec le PNDES et les ODD y compris les défis démographiques » et « les capacités des structures nationales sont renforcées en vue d'assurer une mobilisation et une gestion efficiente de l'aide au développement ».

### **Bénéficiaires du projet**

Selon les objectifs, le projet est orienté vers le renforcement de capacités, le plaidoyer pour la mobilisation de ressources, le changement de comportements ou de pratiques, la redevabilité.

#### Pour la composante 1

- les personnels des ministères et services déconcentrés directement impliqués dans la formulation de stratégies, politiques, programmes et projets aux niveaux central et décentralisé ;
- les personnels des services municipaux impliqués dans les processus programmatiques au niveau communal ;
- les responsables de structures représentatives des populations, groupes socio-professionnels, bénéficiaires potentiels des stratégies, politiques, projets et programmes ;
- les personnels d'institutions internationales, partenaires bilatéraux et multilatéraux impliqués dans la formulation de projets et programmes.

#### Pour la composante 2

- les personnels des services en charge de suivi des politiques, des programmes et des projets, du programme PPP et ceux assurant le suivi et l'évaluation aux niveaux central, déconcentré et décentralisé ;



- les personnels des partenaires au développement en charge du suivi et évaluation.

Pour la composante 3

- les personnels des différents institutions impliquées dans les fonctions financières (engagement, ordonnancement, liquidation et paiement) des services publics, aussi bien au niveau central, déconcentré, que décentralisé ;
- les personnels des services publics au niveau central, déconcentré et décentralisé, impliqués dans la passation de marchés ;
- les personnels des services publics en charge du contrôle de la gestion financière et de la passation de marchés.

Pour la composante 4

- les personnels des services publics en charge de la mobilisation des ressources internes et externes, aussi bien au niveau central, déconcentré, que décentralisé ;
- les personnels des services publics en charge de la gestion des ressources externes mobilisées ;
- les populations en général pour la mobilisation de l'épargne interne, l'accroissement de la pression fiscale, l'amélioration de la chaîne de collecte des impôts, taxes et redevances ;
- le secteur privé ;
- les Burkinabé de l'extérieur, les investisseurs étrangers ;
- les partenaires techniques et financiers, les fondations et ONG internationales etc.

### 3. OBJET, CHAMP ET OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

Il s'agit d'une évaluation inscrite dans le plan d'évaluation du Bureau du PNUD Burkina et qui est menée conformément aux dispositions contenues dans le document de projet. En effet, conformément à son dispositif de suivi évaluation, le projet doit faire l'objet d'une évaluation finale. La présente évaluation est une évaluation finale qui permettra de tirer les leçons de la mise en œuvre et de dégager des recommandations qui serviront à alimenter les réflexions sur l'élaboration des futurs partenariats entre les différents acteurs. Elle couvrira sur le plan temporel la période 2018-2021 et sur le plan spatial le niveau central notamment les structures de l'administration économique et financière.

Au terme de la mise en œuvre du projet, il s'avère essentiel d'y dresser un bilan en analysant les effets et impacts obtenus et les contraintes rencontrées. De façon spécifique il s'agit :

- d'apprécier la **pertinence/cohérence** du projet par rapport au contexte national et aux priorités nationales ainsi que le Programme pays du PNUD et le Plan stratégique du PNUD ;
- d'évaluer comment les conditions de réalisation du projet ont contribué à, ou ont freiné, l'atteinte des résultats ;



- d'évaluer l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre du projet ainsi que la qualité des résultats obtenus,
- d'évaluer les effets du projet sur les groupes cibles prévus ;
- de porter un regard plus spécifique sur la pertinence des actions menées ;
- d'apprécier la durabilité des interventions.

En outre, il s'agira de proposer des recommandations pour mieux orienter la formulation de futurs partenariats.

#### 4. CRITERES D'EVALUATION ET QUESTIONS INDICATIVES CLES

L'évaluation sera faite sur la base des critères d'évaluation de l'OCDE. Parmi ces critères, la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité seront les critères principalement considérés. Les questions devant guider l'évaluation se présentent comme suit par critère d'évaluation :

##### **Pertinence et cohérence**

- La qualité du concept / de la raison d'être du projet / du cadre logique sont-ils pertinents pour l'atteinte des objectifs attendus ?
- Le projet a-t-il été bien conçu et s'insère-t-il dans les priorités nationales et le cadre d'intervention du PNUD ?
- Est-ce que les objectifs du projet sont restés valables et pertinents tout au long du projet ?
- Est-ce que le montage institutionnel du projet est pertinent pour l'atteinte des objectifs ?
- La gestion du projet, à tous les niveaux, était-elle adéquate et appropriée ?
- Est-ce que la raison d'être du projet est toujours d'actualité ?
- Est-ce que la théorie de changement et l'approche du projet étaient pertinentes ?
- Est-ce que les objectifs du projet répondaient aux priorités nationales, régionales et aux attentes des communautés bénéficiaires ?
- Dans quelles mesures le projet a été conjointement élaboré, compris, intégré et opérationnalisé de la même manière (cadres conceptuels, cadres logiques, ciblage, mécanismes de coordination et de suivi conjoint) ?
- Dans quelle mesure la stratégie de coordination en place a répondu aux attentes de mise en œuvre conjointe du projet ?
- Dans quelles mesures les questions du genre ont été intégrés dans le projet ?
- Quels ont été les mécanismes pour déterminer les interventions du projet et le choix des bénéficiaires ?
- Le ciblage des bénéficiaires a-t-il été fait de manière à éviter le do no harm ?

##### **Efficacité**



- Est-ce que le projet a été mis en œuvre et les résultats atteints selon la planification, ou y a-t-il eu des contraintes/goulots d'étranglement ?
- Quelle est la performance du projet en termes d'atteinte des résultats ?
- Y a-t-il eu des contraintes institutionnelles qui ont entravé la mise en œuvre des activités du projet ?
- Les indicateurs du cadre logique sont-ils appropriés, et d'une qualité suffisante pour apprécier la performance du projet ?
- Est-ce que le montage institutionnel du projet est efficace pour l'atteinte des objectifs ?
- Y a-t-il un quelconque facteur externe au projet qui a affecté la mise en œuvre, l'atteinte des résultats ?
- Les systèmes de gestion, de suivi-évaluation et d'établissement de rapports sont-ils utilisés comme outils d'appui à la gestion en vue d'assurer l'efficacité de la mise en œuvre du projet ?
- Sont-ils une base objective d'évaluation de la performance du projet ?
- Dans quelle mesure les résultats escomptés du projet ont-ils été atteints ?
- Quels sont les facteurs externes majeurs qui ont influencé (positivement et/ou négativement) l'atteinte des résultats attendus (y compris en termes de synergies) ?
- Si les extrants n'ont pas été produits, quel changement dans la structure des intrants aurait pu y remédier ?
- Comment une plus grande production des extrants permettrait-elle de mieux atteindre le but et les objectifs du projet ?
- Dans quelle mesure les mécanismes de coordination et de suivi à tous les niveaux ont-ils été mis en place, ont été fonctionnels, et ont joué effectivement leur rôle ?
- Dans quelle mesure les interventions du projet ont permis d'attirer d'autres partenaires pour renforcer l'action ?

### Efficiences

- Le projet a-t-il été mis en œuvre avec une gestion rationnelle des ressources financières et temporelles ?
- Quel a été le rapport coût/résultats ?
- Y'a-t-il des approches plus efficaces pouvant être suggérées pour les futures collaborations ?
- Est-ce que le montage institutionnel du projet est efficace pour l'atteinte des objectifs ?
- Les financements mobilisés pour le projet étaient-ils suffisants pour la réalisation de toutes les activités et l'atteinte des résultats escomptés ?
- Dans quelle mesure les mécanismes en place ont permis d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles, accroître les synergies et la complémentarité dans l'action ?
- Dans quelle mesure le projet a été mis en œuvre dans les délais impartis ?
- Le projet a-t-il été bien géré selon les normes attendues ?
- Les intrants ont-ils été fournis et gérés à moindre coût ?



- Dans quelle mesure les activités ont été mises en œuvre de la façon la plus efficace y compris la sélection des partenaires de mise en œuvre, comparée à des alternatives possibles expérimentées dans le cadre d'autres projets ?
- Dans quelle mesure les systèmes de S&E utilisés permettent-ils d'assurer une gestion efficace du projet ?

### **Durabilité**

- Est-ce que les bénéfices et résultats obtenus à travers le projet ont un impact durable ?
- Est-ce que le projet a eu une stratégie de sortie ?
- Est-elle pertinente et efficace ?
- Quel a été le degré d'implication des bénéficiaires, notamment des services techniques gouvernementaux aux différentes étapes du projet (conception, réalisation et suivi des activités en vue d'assurer leur bonne continuité) ?
- Quelles ont été les stratégies mises en œuvre pour susciter la participation des bénéficiaires, en particulier des services techniques compétents au projet ?
- Quelles sont les stratégies et mécanismes envisagés pour assurer la valorisation, la réplique ou l'extension des résultats atteints ;
- Quel est le degré d'engagement des parties prenantes (Gouvernement, SNU, ONG, bénéficiaires) pour la pérennisation des acquis du projet ;
- Y-a-t-il des obstacles à la pérennité des actions du projet ? Si oui quels sont-ils ? et comment peut-on les lever ?
- Quels ont été les principaux effets catalytiques (financiers ou autres) du projet ?
- Quelles mesures pourraient être adoptées pour renforcer les stratégies de désengagement et la durabilité ?

### **Effet catalytique**

- Le projet a-t-il été catalytique sur le plan financier et/ou programmatique ?
- Le financement a-t-il été utilisé pour intensifier d'autres initiatives, travaux et/ou a-t-il aidé à créer des plateformes plus larges pour le développement ?

### **Les thèmes transversaux**

#### Droits fondamentaux

- **Dans quelle mesure les pauvres, les populations autochtones, les personnes ayant des difficultés physiques, les femmes et d'autres groupes défavorisés ou marginalisés ont-ils bénéficié des réalisations du PNUD dans le pays ?**

#### Egalité des sexes

- Dans quelle mesure le principe d'égalité des sexes a-t-il été intégré à la conception et à la mise en œuvre du projet ?



- Dans quelle mesure le projet a-t-il encouragé des évolutions positives en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ? Y a-t-il eu des effets inattendus ?

## 5. METHODOLOGIE

L'évaluateur soumettra une proposition méthodologique dans laquelle il décrira sa démarche d'évaluation, ainsi qu'une liste de questionnements relatifs à chacun des critères et objectifs définis ci-dessus. La méthode devrait tenir compte des points de vue de tous les acteurs du projet et intégrer :

### Une phase de cadrage de la mission d'évaluation qui portera sur :

- une analyse documentaire nécessaire à la production du rapport de démarrage ;
- une séance de briefing avec l'équipe de la DGEP, du PNUD, la DGDT, la DGD, DGCMEF, la DGESS du MINEFID, SP-PNDES, DGCT/MATD et SP-CPI au cours de laquelle le consultant présentera pour validation, sa note de démarrage comprenant une méthodologie plus détaillée ainsi qu'un plan de travail spécifique assorti d'un chronogramme, y compris une matrice de conception par question principale d'évaluation,

### Une phase de conduite de l'évaluation qui s'appuiera sur :

- des entretiens avec les équipes du projet ;
- des entretiens avec les publics ciblés des composantes du projet ;
- des entretiens avec les partenaires institutionnels et opérationnels du projet ;
- l'examen des outils, rapports et procédures de travail ;
- des entretiens avec le bailleur de fonds du projet et d'autres partenaires pertinents.

**Une phase de restitution de l'évaluation**, avec un comité technique mixte de suivi du Gouvernement et du PNUD, qui devra s'effectuer en deux (2) temps : (i) échanges sur les TDRs et la note méthodologique de l'évaluation ; (ii) la remise et la restitution du rapport provisoire. A la suite de cette restitution le consultant remettra le rapport final ainsi qu'une synthèse de l'évaluation.

## 6. PRODUITS DE L'EVALUATION (LIVRABLES)

Les produits attendus de cette évaluation sont :

- Un rapport de démarrage, contenant le cadrage méthodologique (10-15 pages) ;
- Un rapport provisoire d'évaluation accompagné d'une présentation powerpoint des résultats préliminaires ;
- Un rapport final d'évaluation intégrant les observations/amendements issus de l'atelier d'examen du rapport provisoire accompagné d'une présentation powerpoint comprenant entre autres les résultats, conclusions, leçons apprises et recommandations de l'évaluation.

Le rapport final devra comporter les points suivants :



- Résumé
- Table des matières
- Tableaux et acronymes
- Introduction
- Méthodologie, questions traitées
- Résultats et analyse par critères
- Appréciation globale
- Conclusions, leçons et recommandations.

La langue de rédaction est le français. Les versions finales seront remises en version électronique sous format Word et PDF, ainsi qu'en 6 exemplaires en version papier.

## 7. COMPOSITION DE L'EQUIPE D'EVALUATION ET COMPETENCES REQUISES

L'évaluation sera conduite par un consultant externe et indépendant ayant le profil suivant :

1. Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC+5 ans au moins dans une discipline des sciences sociales comme l'économie, la gestion des projets, la sociologie, les sciences juridiques et politiques matière de gestion durable des terres et des ressources naturelles, en environnement, ou en sciences économiques, en planification du développement ou en gestion de projets ou diplôme équivalent ;
2. Justifier d'au moins cinq (5) années d'expérience professionnelle dans le domaine des évaluations des projet et programmes de développement ;
3. Disposer d'expériences internationales dans la conduite d'études similaires d'évaluation finale des projets et programmes ;
4. Avoir de bonnes connaissances du contexte Burkinabè en particulier de l'administration Burkinabè notamment de l'administration financière et économique ;
5. Avoir d'excellentes capacités avérées en matière de communication écrite et orale.

**N.B. :** En sus des qualifications requises, sont considérés comme :

- une exigence : la disponibilité du/ de la consultant/e à exercer pendant toute la durée de la mission ;
- des atouts : une expérience avec le Système des Nations Unies, en particulier le PNUD et une bonne connaissance de leurs mandats.

## 8. DEONTOLOGIE DE L'EVALUATION

La présente évaluation sera réalisée dans le respect des principes énoncés dans les « Directives éthiques pour l'évaluation » du GNUE. Le consultant doit veiller à sauvegarder les droits et la

11



confidentialité des personnes fournissant les informations, par des mesures pour garantir la conformité avec les codes juridiques régissant la collecte et la publication de données. Le consultant doit également assurer la sécurité des informations collectées et prévoir des protocoles permettant de garantir l'anonymat et la confidentialité des sources d'information lorsque cela est requis. Les connaissances et les données acquises au cours du processus d'évaluation doivent par ailleurs être utilisées pour l'évaluation uniquement, à l'exclusion de tout autre usage sans l'autorisation expresse du PNUD et de ses partenaires.

### **9. MODALITES D'EXECUTION**

L'évaluation sera conduite par un évaluateur indépendant qui rendra compte directement aux commanditaires. Les commanditaires fourniront les intrants et faciliteront, au besoin, les entretiens avec les acteurs qui seront consultés. Un comité de suivi de l'évaluation et une instance de validation des différents livrables seront mis en place. Ces instances seront composées du commanditaire, des bénéficiaires, du/des partenaire(s) financier(s) et des parties prenantes pertinentes.

### **10. CALENDRIER DU PROCESSUS D'EVALUATION**

La durée d'exécution de l'évaluation est de trente (30) jours ouvrables à compter de la date de signature des contrats. Le financement de la prestation est assuré par le projet d'appui au PNDES.



Répartition des jours ouvrés et du calendrier de l'évaluation

ACTIVITÉ	NOMBRE DE JOURS ESTIMÉ	ÉCHÉANCE DE RÉALISATION	LIEU	ENTITÉ RESPONSABLE
<b>Étape 1 : Examen documentaire et rapport de démarrage</b>				
Réunion d'information avec les commanditaires - PNUD et la DGEP (responsables de programme et personnel affecté au projet en fonction des besoins)	-	À la signature du contrat 6 décembre 2021	PNUD/DGEP	Responsable et Commanditaires (PNUD et DGEP) de l'évaluation
Transmission des documents pertinents à l'équipe d'évaluation	-	À la signature du contrat 6 décembre 2021	Par email	Responsable et commanditaires de l'évaluation
Examen documentaire, conception de l'évaluation, 5 jours définition de la méthodologie et actualisation du plan de travail, y compris la liste des parties prenantes à consulter	5 jours	Dans un délai de deux semaines après la signature du contrat 6 -13 décembre 2021	À Ouaga	Équipe d'évaluation
Soumission du rapport de démarrage (15 pages maximum) -	-	Dans un délai d'une semaine après la signature du contrat 6 -13 décembre 2021		Équipe d'évaluation
Commentaires et validation du rapport de démarrage	-	Dans un délai d'une semaine à compter de la réception du rapport de démarrage 17 décembre 2021	À Ouaga	Commanditaires
<b>Étape 2 : Mission de collecte des données</b>				
Réunions de consultation et visites sur le terrain, entretiens approfondis et groupes de discussion	15 jours	Dans un délai de quatre semaines après la signature du contrat 6 - 30 décembre 2021	À Ouaga Avec des visites sur le terrain	À organiser par les commanditaires avec les partenaires de projet locaux, le personnel du projet, les autorités locales, les ONG, etc.
Réunion d'information avec les commanditaires et les principales parties prenantes	1 jour	30 décembre 2021	À Ouaga	Équipe d'évaluation
<b>Étape 3 : Rédaction du rapport d'évaluation</b>				
Préparation de la version préliminaire du rapport d'évaluation (50 pages maximum sans les annexes) et du résumé analytique (5 pages)	5 jours	Dans un délai de trois semaines après la fin de la mission de terrain 30 décembre 2021 – 15 janvier 2022	À Ouaga	Équipe d'évaluation



Soumission de l'ébauche du rapport d'évaluation	-	15 janvier 2022		Équipe d'évaluation
Envoi des commentaires consolidés des commanditaires et des parties prenantes sur l'ébauche de rapport	-	Dans un délai d'une semaine à compter de la réception de l'ébauche de rapport 15 janvier 2022	À Ouaga	commanditaires Responsable de l'évaluation et groupe de référence de l'évaluation
Réunion d'information avec le PNUD	1 jour	Dans un délai d'une semaine à compter de la réception des commentaires 17 janvier 2022	À distance À Ouaga	commanditaires, groupe de référence de l'évaluation, parties prenantes et équipe d'évaluation
Restitution du rapport provisoire	1 jour	Dans un délai d'une semaine à compter de la réception des commentaires 24 janvier 2022		
Finalisation du rapport d'évaluation en intégrant les ajouts et commentaires transmis par les commanditaires	3 jours	Dans un délai d'une semaine à compter de la réunion d'information finale 30 janvier 2022	À domicile	Équipe d'évaluation
Soumission du rapport final d'évaluation aux commanditaires (50 pages maximum hors annexes et résumé analytique)	-	Dans un délai d'une semaine à compter de la réunion d'information finale 31 janvier 2022	À domicile	Équipe d'évaluation
<b>Nombre total de jours estimé pour conduire l'évaluation</b>	<b>30</b>			



## 11. PROCESSUS DE SOUMISSION D'UNE OFFRE ET CRITERES DE SELECTION

La sélection du consultant sera effectuée par l'administration sur la base d'un dossier comprenant une offre technique et une offre financière.

L'offre technique fera apparaitre :

- Le CV détaillé du consultant (montrant des missions similaires)
- Une proposition de méthodologie claire et précise pour conduire la mission permettant d'apprécier la compréhension du mandat et faisant apparaitre les activités à mener ainsi que l'approche préconisée ;
- Un chronogramme clair et précis de réalisation de la mission fera ressortir l'articulation entre les différentes étapes du travail et respectant la date limite de dépôt des rapports

L'offre financière comprendra l'ensemble des dépenses afférentes à l'exercice de la mission (honoraires, frais de déplacement et toutes autres dépenses éligibles).

## 12. ANNEXES AUX TDR

- 12.1 Le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2017 – 2021 ;
- 12.2 Cadre de Coopération entre le Burkina Faso et le Système des Nations unies 2018 – 2020 ;
- 12.3 Le Plan stratégique du PNUD ;
- 12.4 Le document de Programme pays du PNUD ;
- 12.5 Le document de projet d'appui au PNDES ;
- 12.6 Cadre de résultats du projet.